

*Le logement*

Je vous envoie copie d'une lettre que j'adresse au ministre des Finances au sujet des gains en capital.

**Je saute un passage:**

Je suis veuve depuis 1965. Je ne suis pas bien portante, alors il faut que je vende ma ferme pour vivre. Ce facteur inconnu est un cauchemar pour moi. Le bureau de l'impôt ne m'aide guère. On dit qu'on ne sait pas. Le cabinet du ministre des Finances dit que nous avons droit à une acre et à la maison sans impôt.

Comme beaucoup, nous n'avons pas envoyé notre prix de 1971, et qu'est-ce qui se passe? En 1975, quand mon mari est mort et que j'ai fait faire le transfert de propriété, j'ai inscrit \$200 l'acre. Est-ce que cela marcherait? Il y a tant de difficultés avec les fonctionnaires. Une fois ils laissent passer, l'autre fois ils refusent. A cause j'imagine des instructions du bureau central.

Elle essaie de vendre son exploitation en escomptant en tirant suffisamment d'argent pour acheter une maison dans une petite localité de ma circonscription où elle pourra vivre décemment. C'est tout ce qu'elle demande après avoir travaillé toute sa vie. Que dit-elle ensuite?

J'espère tirer \$86,000 de la vente des bâtiments de ferme et de mes 240 acres de terre.

**Et elle enchaîne ainsi:**

... Comme il s'agit d'une propriété en viager que je détiens avec mon fils, je pourrais vendre les terres en même temps que les bâtiments ou non. Si je peux tirer \$50,000 des bâtiments, (maison, grand garage et grange) il resterait \$36,000 pour les terres. Si je peux avec ce montant tenir au moins cinq ans jusqu'à ce que j'atteigne l'âge de 65 ans, je n'aurai pas à demander une prise en charge par le bien-être. Mon idée c'est d'acheter une maison à Winnipeg; or, pour avoir une maison sans trop de travaux il faut compter aux alentours de \$50,000.

Comment va-t-elle se débrouiller? Cette personne a travaillé dans l'exploitation agricole familiale toute sa vie. Elle ne fait pas la mendicité et c'est probablement une des rares canadiennes à n'avoir jamais touché d'aumône. Tout ce qu'elle demande, c'est de pouvoir vendre sa ferme où visiblement son mari, sa famille et elle-même ont travaillé, de pouvoir se loger décemment et d'avoir un petit revenu provenant de la vente de son exploitation afin de pouvoir tenir jusqu'à l'âge de la retraite. C'est tout ce qu'elle demande. Les Canadiens dans cette situation, il en a des milliers.

Indiscutablement, les gens qui ont les plus graves difficultés d'après ce que nous pouvons voir en tant que député ou du moins d'après à ce que je peux voir, ce sont les veuves ayant entre 55 et 65 ans qui ont travaillé toute leur vie aux côtés de leur mari et qui ne peuvent pas mener leur exploitation agricole ou l'entreprise familiale seules. Il est bien possible qu'elles aient travaillé toute leur vie et qu'elles n'aient pas les compétences voulues pour trouver de l'embauche en dehors de chez elle. Cette femme est un exemple parfait. Tout ce qu'elle demande c'est de pouvoir acheter une maison de \$50,000 et pouvoir garder \$35,000 du produit de la vente de ses biens pour subvenir à ses besoins. Combien de députés croient vraiment qu'on peut aujourd'hui s'acheter une maison avec \$50,000? Quel genre de maison peut-on s'acheter avec \$50,000?

**Une voix:** Il y en a qui ne sont pas mal pour ce prix-là.

**M. Epp:** Oui, si les députés d'en face restent au pouvoir, si la dévaluation du dollar continue et si l'inflation se maintient à son niveau actuel, il pourrait y avoir beaucoup de maisons à ce prix sur le marché. Personne n'aura les moyens de les acheter, mais elles seront néanmoins à vendre.

Le gouvernement aurait intérêt à se rappeler certains principes de base. En premier lieu, les gens veulent posséder leur maison. Pour ce faire, ils réclament un dégrèvement fiscal qui leur permettra de conserver leur propriété. Ceux d'entre nous

qui avons déjà travaillé dans le secteur municipal, le ministre a lui-même déjà été maire, et ceux d'entre nous qui en avons une expérience plus ou moins restreinte, mais néanmoins une certaine expérience, entendons les contribuables nous dire qu'ils ne tiennent pas vraiment à améliorer leur propriété. Quand on leur demande pourquoi, ils répondent qu'au fond, ils ne tiennent pas à ce que leurs taxes municipales augmentent. Voilà qui devrait nous inciter d'autant plus à resonger à la déductibilité des intérêts hypothécaires. Cette mesure aurait effectivement de loin facilité l'accès à la propriété. Il nous faut donc y revenir. C'est là un des principes fondamentaux qui ont permis d'édifier ce pays. Prenons le cas des colons. Leurs terres s'étendaient sur 160 acres. Mais je vois que le député s'esclaffe de rire. C'est de cette façon qu'on a édifié l'ouest du pays et c'est à la sueur de leur front que les habitants ont acquis ces terres familiales. Ils en sont venu à les posséder...

**M. Kelly:** Est-ce que ça prend au Manitoba?

**M. Epp:** Le député qui vient de m'interrompre demande si ça prend au Manitoba. Oui, le Manitoba a été édifié par des personnes laborieuses qui se sont établies sur des terres agricoles, par exemple à Dauphin, non pas dans ma circonscription, à Vita, à Saint-Pierre et à Beauséjour, pour bâtir un pays. C'est ces gens que ridiculise le député. Ils ont réclamé des terres, et on leur en a données, à une condition, et c'était qu'on leur permette de les labourer et en faire une exploitation viable et d'y construire leur logis. C'est tout ce qu'on leur avait concédé.

• (2150)

Voici ce que j'ai à dire au ministre: si sincère soit-il dans l'élaboration de sa politique du logement, la situation est telle que d'ici peu les Canadiens n'auront plus les moyens d'être propriétaires. La seule solution consiste à réduire les impôts, et non pas pour le gouvernement à accorder plus de subventions et d'octrois. Et puis, il y a l'inflation. Monsieur l'Orateur, pourquoi les Canadiens font-ils preuve de cynisme quand on leur parle aujourd'hui? Ils nous répondent: et les belles promesses des libéraux? Ces derniers se proposaient de réduire les taux d'intérêt. Et pourtant, les éditorialistes nous disent aujourd'hui que nous sommes aux prises avec une crise déclenchée par notre déficit trop élevé. Il y a trop longtemps que nous empruntons trop d'argent sur le marché international des obligations. S'il est question de réduire les taux d'intérêt, oui, vous pouvez faire un choix dans certains domaines—le logement, par exemple. Pourquoi pas des taux préférentiels pour le logement? Nous en offrons à d'autres pays, pourquoi pas aux Canadiens?

Si les députés se figurent que les taux d'intérêt vont baisser par un quelconque miracle et que cela ne va pas poser de problèmes—globalement, s'entend—ils se trompent lourdement. Le gouvernement a de graves responsabilités, car il va empêcher quantité de jeunes Canadiens de posséder leur propre maison en les obligeant un jour à combler le déficit que nous avons accumulé. L'idée du gouvernement, c'est d'accroître le déficit et de laisser les autres payer plus tard. Je tiens à prévenir le ministre. Le budget des dépenses du gouvernement actuel et des futurs gouvernements ne permettront pas de satisfaire aux besoins en matière de logement qui sont évidents à l'heure actuelle. La seule chose qu'il puisse faire c'est d'utiliser le régime fiscal pour permettre certaines réductions des taux